

Image not found or type unknown



Renseignements donation-partage

Par **colombelle**, le **20/02/2012** à **22:42**

Bonsoir,

Mon père a fait une donation partage de tous les biens suite au décès de ma mère. Il n'a que l'usufruit d'une maison dont j'ai la nue propriété. Nous sommes trois enfants et nous avons tous signés.

Ma mère avait fait un testament qui n'a pas été pris en compte et tout a été fait sans ce papier. Est-ce que je peux faire quelque chose ? Ensuite, mon père a déclaré des comptes et cela s'est fait sur sa bonne foi. Est-ce que je peux savoir la vérité sur ses comptes ? Merci de la réponse.